



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
11 décembre 2007
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-deuxième session
Point 17 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Soixante-deuxième année

**Lettres identiques, datées du 11 décembre 2007,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un état récapitulatif des violations commises par Israël contre le Liban du 1^{er} au 7 décembre 2007 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, au titre du point 17 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Nawaf **Salam**



**Annexe aux lettres identiques datées du 11 décembre 2007
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Objet : violations, agressions et activités israéliennes
du 1^{er} au 7 décembre 2007**

Violations aériennes

- Le 1^{er} décembre 2007, entre 7 h 10 et 11 h 5, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien venant de la mer a violé l'espace aérien libanais. Il est arrivé jusqu'à Saïda, puis a fait route vers le nord et a dessiné une boucle au-dessus de la mer, entre Beyrouth et Tyr, avant de repartir en survolant Naqoura.
 - Entre 11 h 15 et midi, deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, passant à la verticale de Naqoura. Faisant route vers le nord, ils ont dessiné une boucle au-dessus des régions de Beyrouth, de Saïda et de Jbeil et sont repartis par la mer, après avoir survolé Naqoura.
 - Entre 18 h 5 et 21 h 50, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien venant de la mer a violé l'espace aérien libanais, passant à la verticale de Tyr, puis faisant route vers l'est. Il a dessiné une boucle au-dessus de la région du Sud, avant de repartir en survolant Rmaïch.
- Le 2 décembre 2007, entre 18 h 5 et 21 h 5, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien venant de la mer a violé l'espace aérien libanais, en passant à la verticale de Naqoura. Il a dessiné une boucle au-dessus de la région du Sud, avant de repartir en survolant Alma ach-Chaab.
 - Entre 19 h 45 et 22 h 45, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien venant de la mer a violé l'espace aérien libanais à la verticale de Tyr. Il a dessiné une boucle au-dessus des régions du Sud, de Damour et de Naamé, avant de repartir en survolant Alma ach-Chaab.
 - À 23 h 10, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien venant de la mer a violé l'espace aérien libanais au large de Damour. Il a dessiné une boucle au-dessus des régions de Naamé et de Damour, avant de repartir le lendemain 3 décembre à 1 h 30 en survolant Alma ach-Chaab.
- Le 3 décembre 2007, entre 13 h 24 et 14 h 35, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien venant de la mer a violé l'espace aérien libanais à la verticale de Tyr. Il a fait route jusqu'à Marjayoun et a dessiné une boucle au-dessus des régions du Sud, avant de repartir en survolant Alma ach-Chaab.
- Le 5 décembre 2007, entre 11 h 22 et 11 h 30, deux chasseurs de l'ennemi israélien venant de la mer ont violé l'espace aérien libanais en passant à la verticale de Beyrouth. Ils ont pris la direction du sud, avant de repartir en survolant Naqoura.
 - Entre 11 h 36 et 12 h 22, deux chasseurs de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, passant à la verticale de Rmaïch. Ils ont dessiné

une boucle entre Beyrouth et le Sud, avant de repartir par la mer en survolant Beyrouth.

- Entre 12 h 30 et 13 h 17, deux chasseurs de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, passant à la verticale de Beyrouth. Ils ont dessiné une boucle entre Beyrouth et le Sud, avant de repartir par la mer en survolant Rmaïch.
- Entre 17 h 18 et 20 h 10, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, passant à la verticale de Rmaïch. Il a dessiné une boucle au-dessus des régions du Sud, avant de repartir en survolant Naqoura.
- Entre 19 heures et 22 h 10, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien venant de la mer a violé l'espace aérien libanais, passant à la verticale de Tyr. Il a dessiné une boucle au-dessus des régions du Sud, avant de repartir en survolant Alma ach-Chaab.
- À 22 heures, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien venant de la mer a violé l'espace aérien libanais, passant à la verticale de Tyr. Il a dessiné une boucle au-dessus des régions du Chouf et du Sud, avant de repartir à 1 heure le lendemain en survolant Alma ach-Chaab.

Violations maritimes

Néant.

Violations terrestres

- Le 1^{er} décembre 2007, à 3 heures, à l'intérieur des territoires palestiniens occupés, au poste de Malikiya (près de la localité de Aïtaroun), les forces armées de l'ennemi israélien ont tiré des rafales en l'air depuis le poste susmentionné, parallèlement à la Ligne bleue vers l'est, en direction du territoire libanais.
- À 11 heures, à l'intérieur des territoires palestiniens occupés, trois bovins de l'ennemi israélien ont franchi la ligne de retrait en direction de l'abreuvoir de Naqqar, aux abords de la localité de Chebaa.
- Le 6 décembre 2007, l'ennemi israélien a creusé, à l'aide de deux engins du génie de marque Poclain, deux trous d'un volume de 9 mètres cubes chacun, au nord de la barrière technique. Les deux engins ont quitté les lieux vers 14 h 30 et ont été remplacés par deux véhicules de type Hummer.